

L'activité des organismes de formation en Normandie

Directe de Normandie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Etude réalisée à la demande
de la Directe de Normandie

**2017
2018**

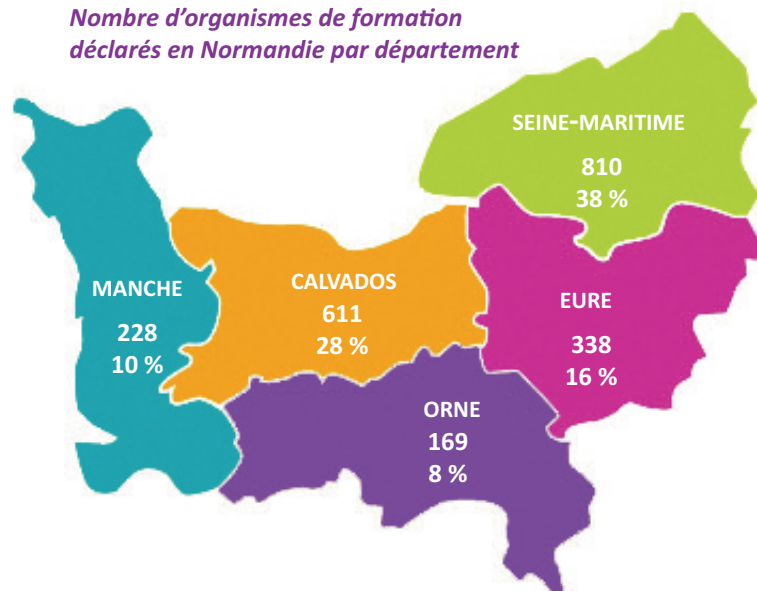
Une offre de formation qui se développe au bénéfice des normands et notamment des demandeurs d'emploi.

La formation professionnelle constitue un véritable secteur économique générant plus de 410 millions d'euros en 2018 en Normandie.

Le nombre de prestataires de formation ayant eu une activité en 2018 est de 2 156 organismes. Ces prestataires ont dispensé des formations pour 763 241 stagiaires dont 95 987 demandeurs d'emploi (13 %) pour un nombre de 33 217 555 heures stagiaires.

La durée moyenne des formations est de 43,5 heures (109 heures pour les demandeurs d'emploi).

*Nombre d'organismes de formation
déclarés en Normandie par département*



Source : Directe - MDEFP*
*Mes Démarches Emploi et Formation Professionnelle

Les départements du Calvados et de la Seine-Maritime représentent les deux tiers des organismes de formation de Normandie. La Seine-Maritime est toujours le département contenant le plus grand nombre d'organismes de formation en Normandie et l'Orne le département contenant le nombre le plus bas avec seulement 8 % des organismes de la région.

Méthodologie :

Le nombre d'organismes de formation était de 2 749 en décembre 2019 dont 466 nouveaux qui ne sont pas pris en compte dans cette étude du fait qu'ils n'ont pas encore déclaré d'activité. En revanche, 365 organismes ont été rendus caducs en octobre 2019 (numéros d'enregistrements annulés) pour non transmission du bilan pédagogique et financier sur l'activité 2018 ou lorsqu'ils ont une absence totale d'activité (Art L 6351-6 du Code du travail).

Les tableaux présentés ici et les analyses qui en découlent sont basés sur les éléments déclarés dans les bilans pédagogiques et financiers par les dispensateurs de formation déclarés en Normandie auprès du Préfet de région (Service régional de contrôle de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Précision : Pour l'ensemble des tableaux et graphiques décomptant le nombre d'organismes, les organismes ayant déclaré un chiffre d'affaires nul ou n'en ayant pas déclaré, ne sont pas comptabilisés dans les totaux.

NOMBRE D'ORGANISMES DE FORMATION DÉCLARÉS EN NORMANDIE

Le nombre d'organismes de formation est stable depuis deux ans (2 133 organismes de formation en 2016).

Les organismes de formation par typologie	2017		2018		2017 / 2018 Evolution du nb d'OF (%)
	Nb	%	Nb	%	
Organismes privés	2 059	96,0 %	2 074	96,2 %	+ 0,6 %
<i>dont à but lucratif</i>	1 018	47,5 %	1 032	47,9 %	+ 1,4 %
<i>dont à but non lucratif</i>	466	21,7 %	444	20,6 %	- 4,7 %
<i>dont formateurs individuels</i>	575	26,8 %	598	27,7 %	+ 4,0 %
Organismes publics	69	3,2 %	70	3,2 %	+ 1,4 %
Organismes parapublics	16	0,7 %	12	0,6 %	- 25,0 %
Ensemble	2 144	100,0 %	2 156	100,0 %	+ 0,6 %

Source : Direccte - MDEFP

Les organismes de formation privés (sociétés à caractère commercial, intervenants individuels et associations loi 1901) représentent 96,2 % du nombre total des organismes en 2018, tout comme l'année précédente. Plus précisément, le nombre de formateurs individuels a augmenté de 4 % en 2018 alors que les organismes à but non lucratif sont en baisse et ne font que diminuer depuis plusieurs années.

En raison des fusions qui se sont opérées, les organismes de formation parapublics, notamment les chambres consulaires, chambres de commerce, chambres des métiers ou chambres d'agriculture, sont passés de 16 en 2017 à 12 en 2018 ce qui, en nombre de structures, provoque une forte baisse à cette échelle.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ORGANISMES DE FORMATION

Produits réalisés au titre de la formation professionnelle continue (en euros)	2017		2018		2017 / 2018 Evolution du CA (%)
	CA (en euros)	%	CA (en euros)	%	
Organismes privés	306 124 432	76,7 %	320 020 794	77,9 %	+ 4,5 %
<i>dont à but lucratif</i>	145 044 732	36,3 %	157 436 063	38,3 %	+ 8,5 %
<i>dont à but non lucratif</i>	144 764 177	36,3 %	148 163 736	36,1 %	+ 2,3 %
<i>dont formateurs individuels</i>	16 315 523	4,1 %	14 420 995	3,5 %	- 11,6 %
Organismes publics	74 487 939	18,7 %	72 184 473	17,6 %	- 3,1 %
Organismes parapublics	18 669 743	4,7 %	18 465 858	4,5 %	- 1,1 %
Ensemble	399 282 114	100,0 %	410 671 125	100,0 %	+ 2,9 %

Source : Direccte - MDEFP

En légère augmentation sur un an (+2,9 %), le chiffre d'affaires de l'ensemble des organismes de formation normands pour l'année 2018 s'élève à plus de 410 millions d'euros.

Ce chiffre d'affaires est réalisé à 78 % par les organismes de formation privés. Cependant, en raison de leur forte représentativité en termes de nombre de structures (ils représentent 96 % des organismes de formation), les organismes privés présentent des chiffres d'affaires moyens moins élevés que les organismes publics et parapublics.

Une évolution à la hausse du chiffre d'affaires des organismes privés (+ 4,5 %) et une évolution à la baisse chez les deux autres types d'organismes sont relevées. Dans le même temps, le nombre de formateurs individuels est en légère hausse (+ 4 %), leur chiffre d'affaires baisse quant à lui de plus de 11 %.

Nombre d'organismes répartis par tranches de produits	2017		2018		2017 / 2018 Evolution du nb d'OF (%)
	Nb	%	Nb	%	
Moins de 15 000 €	966	45,1 %	921	42,7 %	- 4,7 %
15 000 € à 75 000 €	651	30,4 %	693	32,1 %	+ 6,5%
75 000 € à 150 000 €	186	8,7 %	184	8,5 %	- 1,1 %
150 000 € à 450 000 €	167	7,8 %	181	8,4 %	+ 8,4 %
450 000 € et plus	174	8,1 %	177	8,2 %	+ 1,7 %
Ensemble	2 144	100,0 %	2 156	100,0%	0,6 %

Source : Direccte - MDEFP

Les organismes de formation normands ont un chiffre d'affaires moyen d'environ 190 000 euros. Alors que plus de quatre organismes sur dix présentent un chiffre d'affaires inférieur à 15 000 euros, un organisme sur quatre a un chiffre d'affaires supérieur à 75 000 euros. Cette situation s'explique par la présence de quelques organismes ayant des chiffres d'affaires dépassant largement les 450 000 euros.

Une analyse plus précise montre néanmoins que le nombre d'organismes avec un chiffre d'affaires de moins de 15 000 euros a diminué au profit des structures dans les tranches de 15 000 à 75 000 euros et de 150 000 à 450 000 euros principalement. Les organismes de formations ont en moyenne augmenté leurs chiffres d'affaires.

FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Produits (fonds) réalisés au titre de la formation professionnelle continue et leurs origines	2017		2018		2017 / 2018 Evolution du CA par typologie (%)
	CA (en euros)	%	CA (en euros)	%	
Produits provenant des entreprises	102 853 840	25,8 %	102 331 211	24,9 %	- 0,5 %
Produits provenant des Opca	107 238 522	26,9 %	121 497 010	29,6 %	+ 13,3 %
Produits provenant des fonds d'assurance formation	4 756 402	1,2 %	5 877 504	1,4 %	+ 23,6 %
Produits provenant des pouvoirs publics	116 590 546	29,2 %	109 994 968	26,8 %	- 5,7 %
Produits provenant des particuliers	24 464 641	6,1 %	24 070 281	5,9 %	- 1,6 %
Produits provenant de contrats conclus avec d'autres OF	24 638 148	6,2 %	27 532 058	6,7 %	+ 11,7 %
Autres produits	18 740 015	4,7 %	19 368 093	4,7 %	+ 3,4 %
Ensemble	399 282 114	100,0 %	410 671 125	100,0%	+ 2,9 %

Source : Direccte - MDEFP

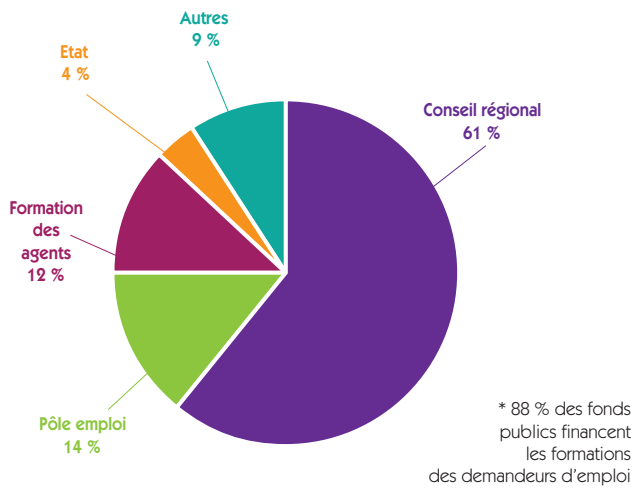
En 2018, les Opca* financent majoritairement les organismes de formation, soit près de 30 % de la totalité des fonds, alors qu'en 2017, les financements provenaient en majorité des pouvoirs publics. Les Opca ont versé 13 % de plus en 2018, c'est-à-dire plus de 14 millions d'euros alors que dans le même temps les pouvoirs publics ont diminué leurs contributions de 6 %, ce qui représente 6,5 millions d'euros en moins.

Les produits issus des fonds d'assurance de formation, qui représentent seulement 1,4 % des fonds des organismes de formations, ont augmenté de presque 25 % en un an.

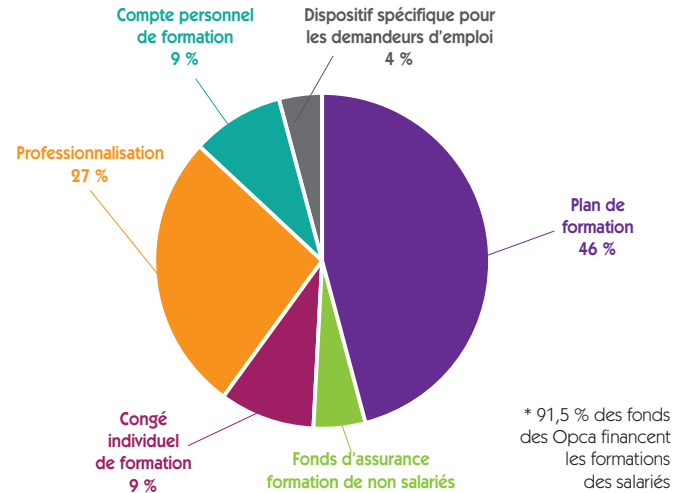
Les produits provenant des sous-traitants, c'est-à-dire de contrats conclus avec d'autres organismes de formation ont augmenté de 11,7 % entre 2017 et 2018, soit de presque 3 millions d'euros.

* L'appellation Opca est utilisée ici puisque l'activité décrite concerne l'année 2018 et que la dénomination Opco n'est apparue qu'à partir de 2019

Produits (fonds) en provenance des pouvoirs publics : 109 994 968 € en 2018



Produits (fonds) en provenance des Opca (121 497 010 €) et des Fonds d'assurance formation non-salariés (5 877 504 €) en 2018



Source : Direccte - MDEFP

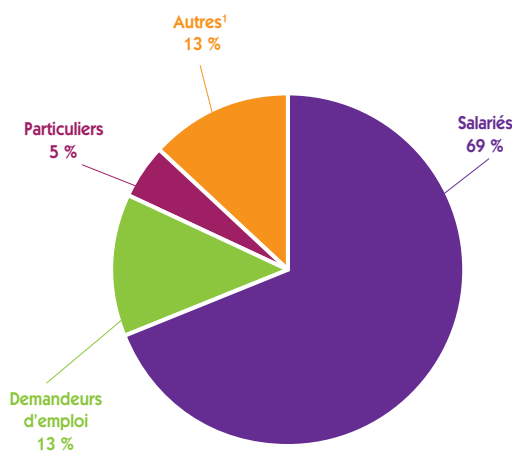
61 % des fonds provenant des pouvoirs publics sont apportés par le conseil régional soit plus de 67 millions d'euros sur les 110 millions en provenance des pouvoirs publics.

L'apport de Pôle emploi représente 14 % des fonds publics en 2018 alors qu'il représentait 18 % l'année passée.

Les plans de formation appelés maintenant plan de développement des compétences, pèsent 46 % des financements provenant des Opca, c'est-à-dire plus de 58 millions d'euros.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISMES DE FORMATION

Les stagiaires de la formation professionnelle continue



¹ autres : jeunes non-inscrits comme demandeurs d'emploi, de travailleurs non-salariés, de bénévoles, de détenus, d'agents publics ou non de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière ou d'un établissement public administratif ou de stagiaires de clients étrangers formés à l'étranger.

Source : Direccte - MDEFP

La Normandie compte 763 241 stagiaires² en 2018, en hausse de 3,4 % comparé à 2017, soit 24 927 stagiaires en plus en 2018.

Les stagiaires de la formation professionnelle continue sont des salariés pour 69 % des cas soit 529 741 stagiaires, alors que les demandeurs d'emploi représentent 13% soit 95 987 stagiaires.

² (A noter qu'un stagiaire peut suivre plusieurs formations, il serait comptabilisé plusieurs fois. Stagiaire = bénéficiaire d'une formation).

Nombre de stagiaires accueillis	2017		2018		2017 / 2018 Evolution (%)
	Stagiaires	%	Stagiaires	%	
Organismes privés	651 125	88,2 %	674 034	88,3 %	+ 3,5 %
<i>dont à but lucratif</i>	336 831	45,6 %	343 247	45,0 %	+ 1,9 %
<i>dont à but non lucratif</i>	236 615	32,0 %	250 913	32,9 %	+ 6,0 %
<i>dont formateurs individuels</i>	77 679	10,5 %	79 874	10,5 %	+ 2,8 %
Organismes publics	64 759	8,8 %	66 885	8,8 %	+ 3,3 %
Organismes parapublics	22 430	3,0 %	22 322	2,9 %	- 0,5 %
Ensemble	738 314	100,0 %	763 241	100,0 %	+ 3,4 %

Source : Direccte - MDEFP

Les organismes de formation privés représentent 96,2 % de l'ensemble des organismes et accueillent 88,3 % des stagiaires. Ils accueillent en moyenne moins de stagiaires que les organismes publics et parapublics (325 stagiaires en moyenne contre 955 et 1 860 dans le public et parapublic).

Le nombre de stagiaires est en hausse dans chaque type d'organismes entre 2017 et 2018 sauf dans les organismes parapublics où apparaît une très légère baisse de 0,5 % (108 stagiaires en moins).

Nombre d'heures stagiaires par catégorie d'organismes

	2017	2018
Organismes privés	22 914 918	22 159 677
Organismes publics	8 377 283	9 848 152
Organismes parapublics	1 237 970	1 209 726
Ensemble	32 530 171	33 217 555

Source : Direccte - MDEFP

Répartition du nombre d'heures stagiaires par typologie des stagiaires

	2017	2018
Salariés	15 467 198	17 085 432
Demandeurs d'emploi	11 835 592	10 494 095
Particuliers	2 566 853	2 626 412
Autres	2 660 528	3 011 616
Ensemble	30 530 171	33 217 555

Une hausse du nombre d'heures stagiaires est constatée en 2018, notamment du côté des organismes publics avec une augmentation de près de 18 % en un an, représentant environ 1 500 000 heures en plus. Le nombre d'heures stagiaires des organismes privés est toujours le plus élevé et représente 66,7 % du total des heures en 2018 (contre 70,4 % en 2017).

Les salariés sont les plus grands « consommateurs » de formation avec plus de 17 000 000 heures, ce qui correspond à 51,4 % des heures totales. Les formations suivies par les salariés ont vu leur nombre d'heures augmenter de 10,5 % en un an alors que celles suivies par les demandeurs d'emploi subissent une diminution de 11,3 % de leur volume d'heures stagiaires.

Une hausse significative est également constatée concernant le nombre d'heures stagiaires des « autres » stagiaires entre 2017 et 2018 avec une augmentation de 351 088 heures stagiaires (soit +13,2 %).



Répartition (%) du nombre d'heures stagiaires selon la catégorie d'organismes et la typologie des stagiaires en 2018

	Salariés	Demandeurs d'emploi	Particuliers	Autres	Total
Organismes privés	71,7 %	60,3 %	57,4 %	69,1 %	66,7 %
<i>dont à but lucratif</i>	39,1 %	12,4 %	32,7 %	34,6 %	29,7 %
<i>dont à but non lucratif</i>	29,0 %	46,7 %	19,6 %	23,4 %	33,4 %
<i>dont formateurs individuels</i>	3,6 %	1,1 %	5,1 %	11,1 %	3,6 %
Organismes publics	24,9 %	35,8 %	38,8 %	27,4 %	29,6 %
Organismes parapublics	3,4 %	4,0 %	3,8 %	3,8 %	3,6 %
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Direccte - MDEFP

Quelle que soit la typologie des stagiaires, les organismes privés sont ceux ayant réalisé le plus grand nombre d'heures stagiaires. Parmi les structures de statut privé, les organismes privés à but lucratifs présentent le plus grand nombre d'heures stagiaires chez les salariés et dans la catégorie « autres », mais ce sont les organismes privés à but non lucratif qui ont effectué le plus grand nombre d'heures stagiaires concernant les demandeurs d'emploi.

En 2018, les organismes privés dispensent 66,7 % des heures stagiaires totales contre 70,4 % en 2017.

Cette baisse est surtout constatée du côté des formations des salariés où la part des organismes privés, en termes d'heures stagiaires, est passée de 79,3 % à 71,7 % en une année.

A contrario, pour les particuliers dans les organismes privés, une hausse du pourcentage d'heures stagiaires est constatée, passant de 53,4 % à 57,4 %, et une baisse du pourcentage d'heures stagiaires dans les organismes publics de 42,9 % à 38,8 %.

Sur tous publics confondus, la part des organismes de formation publics dans la répartition des heures de formation a globalement augmenté en passant de 25,8 % à 29,6 % entre 2017 et 2018. Cette augmentation est encore plus marquée dans les formations des salariés où les organismes de formation publics ont vu leur part passer de 16,8 % à 24,9 %. Néanmoins, alors que les organismes privés voient leur part augmenter de 53,4 % à 57,4 %, s'agissant du nombre d'heures pour les particuliers, les organismes de formation publics subissent une diminution de leur part qui passe de 42,9 % à 38,8 %.

	Salariés		Demandeurs d'emploi		Particuliers		Autres		Total		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017 2018
Organismes privés	26,4	25,4	89,8	85,1	58,4	59,4	23,3	22,6	35,2	32,9	-6,6%
<i>dont à but lucratif</i>	22,9	23,9	69,7	80,4	78,4	82,2	28,3	28,1	28,1	28,8	+24%
<i>dont à but non lucratif</i>	37,7	31,1	104,2	97,0	46,7	43,8	25,1	24,2	52,0	44,2	-15,0%
<i>dont formateurs individuels</i>	11,6	14,0	32,5	15,8	30,0	41,9	15,0	13,0	14,8	15,0	+0,9%
Organismes publics	79,6	111,8	215,2	224,3	176,7	176,7	94,8	129,7	129,4	147,2	+13,8%
Organismes parapublics	62,8	63,3	97,0	83,0	26,1	26,5	21,7	24,7	55,2	54,2	-1,8%
Ensemble	30,5	32,3	112,1	109,3	77,0	75,2	29,0	29,4	44,1	43,5	-1,2%

Source : Direccte - MDEFP

En 2018, une formation dure en moyenne 43,5 heures, en légère baisse par rapport à 2017 et un retour à la moyenne de 2016.

Les demandeurs d'emploi ont toujours une durée moyenne des formations plus importante que les autres typologies de stagiaires soit 109,3 heures. Cette moyenne s'explique avec les organismes publics où la durée moyenne des formations atteint plus de 224 heures.

Les formations les plus courtes sont réalisées dans les organismes privés avec des formateurs individuels pour une durée moyenne de seulement 15 heures. Sur ces mêmes organismes, il est toutefois surprenant de comparer entre 2017 et 2018, une baisse significative de la durée des formations pour les demandeurs d'emploi qui passe de 32,5 heures à 15,8 heures et d'une augmentation tout aussi significative pour les particuliers dont la durée moyenne passe de 30 heures à 41,9 heures.

**Nombre de stagiaires et d'heures stagiaires par spécialité de formation
(triées en nombre décroissant d'heures stagiaires)**

	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures stagiaires
331-Santé	71 708	5 949 745
344-Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	154 082	2 893 783
311-Transport, manutention, magasinage	52 676	1 994 543
100-Formations générales	21 320	1 800 190
415-Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	43 269	1 765 706
312-Commerce, vente	18 121	1 394 203
333-Enseignement, formation	39 238	1 047 071
332-Travail social	19 949	949 761
324-Secrétariat, bureautique	14 460	761 809
310-Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	11 339	754 514
330-Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	18 374	754 319
412-Développement des capacités mentales et apprentissages de base	5 796	722 013
326-Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	23 671	707 827
315-Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	25 169	667 728
314-Comptabilité, gestion	13 211	635 078
413-Développement des capacités comportementales et relationnelles	30 248	595 555
125-Linguistique	14 481	594 358
221-Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	10 832	534 930
255-Electricité, électronique (non compris automatisme et productique)	8 750	533 850
313- Finances, banque, assurances	9 114	438 251

Source : Direccte - MDEFP

Ces 20 formations les plus suivies en 2018 représentent près de 77 % du nombre total d'heures de formation et plus de 79 % des stagiaires.

La spécialité de la « Santé » est toujours celle comportant le plus grand nombre d'heures stagiaires avec un total de presque 6 millions d'heures stagiaires correspondant à 18 % de l'ensemble des heures stagiaires.

Pour la spécialité « Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance » où le nombre de stagiaires est le plus important, le rapport entre le nombre de bénéficiaires et le nombre d'heures stagiaires met en évidence que les formations dispensées sont d'une durée très courte vis-à-vis des autres spécialités.



Rappel réglementaire

L'activité de prestataire de formation professionnelle, ouverte à toute personne physique ou morale, publique ou privée, est néanmoins soumise :

- à l'obligation de déclaration d'activité de prestataire de formation professionnelle (article L 6351-1 du Code du travail) auprès du préfet de région (Direccte – Service régional de contrôle – SRC) accompagnée d'un certain nombre de pièces obligatoires,
- au respect des obligations applicables aux organismes de formation, définies par le Code du travail (partie 6) constituant une réglementation à part entière, soumis au contrôle du Service régional de contrôle de la Direccte.

Pour tous renseignements complémentaires, le site du SRC de la Direccte Normandie vous accompagne et vous informe sur la réglementation en vigueur notamment sur les diverses missions du SRC, ou comment devenir organisme de formation (déclaration activité), mais également si vous êtes déjà déclarés comme organisme de formation et avez besoin d'un complément d'informations, vous pouvez y trouver des informations sur la formation professionnelle et des documents utiles (site : Direccte Normandie > Entreprises, emploi, économie > Contrôle de la formation professionnelle).



Etude réalisée à la demande
de la Direction régionale
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi
(exploitation de la base MDEFP)

Extraction et expertise et analyses
des données :
Anne Guilbaud et Laura Lacaille (Direccte)

Appui rédactionnel :
Hélène Rammant
(Carif-Oref de Normandie)

Présentation, mise en page :
Carif-Oref de Normandie

Crédit photos : Fotolia



Le Carif-Oref de Normandie
est un GIP financé dans le cadre
du contrat de projet Etat/Région